



REGLEMENT 2018

> 3 VALLEES FREE BIKE <

Samedi 07 Juillet 2018

SOMMAIRE

GENERALITES	2
ORGANISATION	2
INSCRIPTIONS	2
CONDITIONS DE PARTICIPATION.....	2
FORFAIT ANNULATION COUREUR	3
CERTIFICATS MEDICAUX ET LICENCES.....	3
CLASSEMENTS ET RECOMPENSES	3
DEPARTS	3
ASSURANCE	4
MATERIEL AUTORISE	4
SERVICE MEDICAL.....	4
ANNULATION.....	4
UTILISATION D'IMAGE.....	4
CNIL	4
ENGAGEMENT CONTRACTUEL	4

GENERALITES

La FREE BIKE est une épreuve chronométrée en trois spéciales qui donnera lieu à un classement.

Les points dangereux seront surveillés par des signaleurs agréés. Tout comportement dangereux sera sanctionné par un retrait de la plaque de cadre. Le parcours sera fléché par des panneaux directionnels et un marquage temporaire au sol.

Les parties techniques ou délicates seront signalées et protégées.

Les participants s'engagent à parcourir la distance et l'itinéraire prévu dans le meilleur esprit sportif possible.

Tout véhicule à moteur, à l'exception des véhicules secours et organisation sont interdits sur les descentes.

ORGANISATION

La FREE BIKE est organisée par l'association « Les 3 Vallées » en coopération avec la société Extra Sports.

Adresse du comité d'organisation :

EXTRA SPORTS

3 Vallées Addict Tour

5, rue Vauban

69006 LYON

e-mail : info@3valleesaddicttour.com

Tél : 04.72.75.92.45

INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront ouvertes à partir du lundi 16 décembre 2017 sur le site internet de l'événement <http://addicttour.les3vallees.com/> et ce jusqu'au mercredi 04 juillet 2018. Une inscription en ligne via la plateforme SPORT 16 et un bulletin papier seront proposées.

Lors de son inscription, chaque participant devra s'acquitter du montant de l'inscription par carte (paiement sécurisé) ou chèque bancaire. Les tarifs sont les suivants :

	TARIF 1 300 premières inscriptions	TARIF 2 Inscriptions suivantes	TARIF 3 Inscriptions sur place
3 VALLEES FREE BIKE	23€	28€	30€
PACK FREE BIKE + RANDO TOUR	53€	60€	60€

L'inscription d'un participant est officiellement validée dès lors qu'il reçoit la confirmation de la part de l'organisation par mail.

Tout engagement est ferme et définitif et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement, pour quelque motif que ce soit et même en cas d'annulation de l'évènement.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour être accepté au départ de l'épreuve, les participants doivent être en conformité avec les critères suivants :

- Avoir 18 ans minimum le jour du départ
- Se conformer au règlement de l'épreuve
- S'être acquitté des droits d'inscription
- Avoir présenté un certificat médical ou une licence en cours de validité autorisant la pratique du cyclisme et/ou VTT en compétition (FFC, FFH, UFOLEP, FFTRI, FSGT) – article L.231---3 du Code du Sport du 5 Avril 2006
- Se conformer à l'équipement obligatoire requis

Equipement obligatoire

TOUT MANQUEMENT A CET EQUIPEMENT OLIBGATOIRE DONNERA LIEU A UNE DISQUALIFICATION ET UN RETRAIT DE VOTRE PLAQUE DE CADRE

- Casque intégral avec jugulaire attachée
- Protection dorsale
- Freins en parfait état de fonctionnement
- Plaque de cadre
- Gants

Il est conseillé d'avoir sur soi :

- Un téléphone portable fonctionnant sur le domaine des 3 Vallées
- Une réserve d'eau

FORFAIT ANNULATION COUREUR

Assuré : toute personne qui aura au moment de son inscription souscrit le forfait annulation.

- Garantie d'acceptation : un accident, une maladie grave, incapacité de pratiquer la course à pied.

Remboursement : 4 euros seront retenus sur le prix de la course en frais de remboursement ainsi que les frais de transaction et la garantie annulation.

La gravité de la maladie ou de l'accident devra être constatée par une autorité compétente qui délivrera un certificat médical.

Condition d'indemnité : Toute demande de remboursement devra nous parvenir accompagnée du certificat médical de contre-indication à la pratique sportive, au plus tard **le 4 juillet 2017 cachet de la poste faisant foi** à Extra Sports – SaintéLyon – 5, rue vauban – 69006 Lyon.

CERTIFICATS MEDICAUX ET LICENCES

C'est une condition obligatoire pour participer à l'épreuve.

Les participants devront fournir un justificatif médical :

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme et/ou VTT y compris en compétition datant de moins d'un an à partir du jour de l'épreuve.

ou

- Une licence de FFC, FFH, UFOLEP, FFTRI, FSGT en cours de validité.

CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

Cette épreuve donnera lieu à un classement masculin et féminin.

- Vainqueur scratch H/F spéciale #1
- Vainqueur scratch H/F spéciale #2
- Vainqueur scratch H/F spéciale #3
- Vainqueur cumul spéciales 1/2/3 H/F
- 2nd cumul spéciales 1/2/3 H/F
- 3ème cumul spéciales 1/2/3 H/F

DEPARTS

Les départs s'effectuent-en contre la montre à intervalle régulier.

ASSURANCE

Responsabilité civile : conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile.

L'organisateur a souscrit une assurance RC propre à l'événement mais chaque concurrent devra être couvert par sa propre assurance.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

MATERIEL AUTORISE

- Seuls les VTT sont acceptés.

- Les vélos doivent être en bon état de fonctionnement : embouts de guidons bouchés, absence de parties saillantes, freins en parfait état de fonctionnement, nécessaire de réparation pour crevaison(s). Le port du casque homologué intégrale ainsi qu'une protection dorsale est obligatoire pour tous les participants. Les participants sans casque et sans protections ne seront pas autorisés à prendre le départ.

SERVICE MEDICAL

Une assistance médicale, composée de secouristes et sauveteurs, ainsi qu'une équipe médicosportive sera en place sur les différentes spéciales et sur le village-expo. Chaque concurrent doit installer la plaque de cadre fournie par l'organisateur sans y apporter de modification, le numéro doit être clairement lisible.

ANNULATION

Les organisateurs peuvent être amenés à modifier le parcours ou annuler l'épreuve en cas de force majeure. Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile organisateur mais déclinent toute responsabilité en cas d'accidents ou de défaillances consécutifs à un mauvais état de santé, en cas de vol, détérioration de matériel individuel... pendant la durée de l'épreuve ou sur le site Départ/Arrivée.

Rappel : l'engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement, même en cas d'annulation de l'épreuve.

UTILISATION D'IMAGE

Les participants autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayants droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à l'épreuve sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi. Tout engagement implique la prise de connaissance du présent règlement et l'acceptation des clauses.

CNIL

Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom, adresse et numéro de dossard.

ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'inscription d'un participant atteste qu'il a pris connaissance de ce règlement et qu'il s'engage à en respecter sans restriction l'ensemble des dispositions.